

**À l'intérieur...****RAPPORT ANNUEL 2005 : LA  
SGDN FAIT LE POINT À  
L'INTENTION DU PARLEMENT**

.....p.01/02

**LA STRATÉGIE DE GESTION DES  
DÉCHETS DU CANADA :  
KEN NASH À L'ANC**

.....p.01/04

**FAITS À SIGNALER AU NIVEAU  
INTERNATIONAL**

.....p.02

**FONDS EN FIDUCIE  
SOMMES DÉPOSÉES EN 2005**

.....p.02

**EN ATTENDANT LA DÉCISION  
PLAN DE TRAVAIL 2006 DE LA  
SGDN**

.....p.03

**DIALOGUE AUTOCHTONE  
TABLES DE CONCERTATION**

.....p.03

**LA SGDN A RECOMMANDÉ LA  
GESTION ADAPTATIVE PROGRESSIVE  
POUR LES RAISONS SUIVANTES**

.....p.04

**LANGUES AUTOCHTONES  
TRADUCTION DES RÉSUMÉS**

.....p.04

**Tenez-vous au courant @****www.NWMO.ca**

Toujours à l'oeuvre.

**RAPPORT ANNUEL 2005 :  
LA SGDN FAIT LE POINT À L'INTENTION DU PARLEMENT****Du dialogue à la décision  
Rapport annuel 2005**

suite à la page 2...

L'honorable Gary Lunn, ministre de Ressources naturelles Canada, a déposé le Rapport annuel 2005 de la SGDN le 10 avril 2006 devant les deux chambres du Parlement. La présentation du rapport au ministre et sa publication ont eu lieu simultanément en mars. Aux termes de la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire*, la SGDN doit présenter un compte rendu annuel de ses activités dans les trois mois suivant la fin de chaque exercice.

Intitulé **Du dialogue à la décision**, le rapport décrit une année bien remplie pour la SGDN. L'organisation a en effet mené à bien en 2005 une importante série d'activités d'engagement public qui ont abouti à la publication du Rapport d'étude préliminaire en mai, en plus d'organiser

**LA STRATÉGIE DE GESTION DES DÉCHETS DU CANADA :  
KEN NASH À L'ANC**

Une stratégie complète pour la gestion à long terme des déchets nucléaires, c'est beaucoup plus qu'un aperçu du résultat final, selon Ken Nash, président du conseil de la Société de gestion des déchets nucléaires.

M. Nash était conférencier d'honneur au séminaire annuel 2006 de l'Association nucléaire canadienne. « Une stratégie de gestion des déchets nucléaires se compose de plusieurs éléments qui sont essentiels au succès à long terme et prévoit la participation des collectivités, des trois paliers de gouvernement, des organismes de réglementation, des fournisseurs, des chercheurs et des propriétaires des déchets, a-t-il précisé aux délégués. La bonne nouvelle, a-t-il ajouté, est que l'on a déjà ici même au Canada les éléments clés d'une telle stratégie. »

Selon M. Nash, l'élément le plus fondamental d'une stratégie efficace est une politique nationale qui attribue les responsabilités comme il se doit. Le cadre canadien, a-t-il dit, attribue clairement au gouvernement fédéral la

**Ken Nash  
Des progrès importants**

suite à la page 4...

...suite de la page 1

## RAPPORT ANNUEL 2005

une seconde série de dialogues avant de terminer et de publier son Rapport d'étude final accompagné de sa recommandation en novembre.

On trouve également dans le rapport annuel les états financiers vérifiés de la SGDN pour 2005 ainsi que le montant des contributions versées par les producteurs de combustible irradié aux fonds en fiducie affectés à la gestion à long terme des déchets nucléaires. (Voir Fonds en fiducie)

« Ce rapport annuel marque la conclusion d'une phase de notre existence, de dire la présidente de la SGDN, Elizabeth Dowdeswell. Notre tâche en 2006 est de nous préparer en vue de la seconde phase de notre mandat, soit la mise en oeuvre de la décision du gouvernement du Canada. »

Le Rapport annuel 2005 est disponible sur le site Web de la SGDN : [www.nwmo.ca/annualreports](http://www.nwmo.ca/annualreports). ■

## FAITS À SIGNALER AU NIVEAU INTERNATIONAL

Le Canada n'est pas le seul pays à élaborer une stratégie de gestion à long terme du combustible nucléaire irradié. La SGDN surveille de près l'avancement des programmes de gestion des déchets dans les autres pays. La France et le Royaume-Uni, notamment, sont deux pays sur le point de prendre des décisions dans ce domaine.

Le sénat français a adopté un projet de loi stratégique sur les déchets nucléaires qui vise à entreprendre la construction d'un dépôt géologique en profondeur en 2015 et à commencer à l'exploiter d'ici 2025. Le projet de loi est devant l'Assemblée nationale et devrait faire l'objet d'un débat et d'un vote avant la fin de l'été. (Voir [www.andra.fr](http://www.andra.fr))

Au Royaume-Uni, le comité sur la gestion des déchets radioactifs (CoRWM) propose un plan en deux étapes pour le stockage des déchets nucléaires avant de procéder à leur enfouissement souterrain. La recommandation préliminaire a été publiée aux fins de commentaires au printemps et la version finale devrait être présentée au gouvernement d'ici la fin de juillet. ([www.corwm.org.uk](http://www.corwm.org.uk)) ■

## FONDS EN FIDUCIE SOMMES DÉPOSÉES EN 2005

Conformément aux exigences de la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire (LDCN)*, les propriétaires du combustible nucléaire irradié du Canada ont versé leurs contributions de 2005 dans les fonds en fiducie affectés au financement de la gestion à long terme du combustible irradié. Les contributions sont versées chaque année par Ontario Power Generation, Hydro-Québec, la Société d'énergie du Nouveau-Brunswick et Énergie atomique du Canada limitée. Les sommes déposées dans les fonds en fiducie depuis leur création s'élèvent maintenant à 880 millions de dollars. La SGDN n'aura accès à ces fonds qu'à des fins de mise en oeuvre de la méthode de gestion des déchets retenue par le gouvernement du Canada, une fois qu'un permis de construction ou d'exploitation aura été délivré.

En plus du fonds en fiducie qu'elle a constitué en vertu de la *LDCN*, Ontario Power Generation a annoncé dernièrement qu'elle a mis en réserve un montant de 6,6 milliards de dollars pour couvrir son obligation future en matière de gestion des déchets nucléaires et de déclassement. La société continue d'ajouter 400 millions de dollars par année aux fonds séparés qui serviront à cette fin. OPG estime que la valeur nette



**Jim Hankinson**  
Président d'OPG

actuelle de son obligation future en matière de déchets nucléaires s'élève à 8,5 milliards de dollars.

Dans un communiqué de presse, le président d'OPG, Jim Hankinson, affirme que « la gestion des déchets est une responsabilité importante de l'industrie nucléaire et que les fonds séparés garantissent que l'argent nécessaire pour gérer ces déchets de façon sûre est mis de côté. Ces arrangements garantissent que les fonds continueront de s'accumuler au cours des 50 à 80 prochaines années pour nous permettre de nous acquitter pleinement de nos responsabilités. » ■

**Toujours à l'oeuvre**

« La SGDN est en période de transition pendant que le gouvernement du Canada examine le Rapport d'étude final et prépare sa réponse. Les activités qui se déroulent entre-temps sont rapportées sur notre site Web. Consultez-le régulièrement. »

RECEVEZ DE L'INFORMATION PAR COURRIEL

Visitez [www.nwmo.ca](http://www.nwmo.ca)



## EN ATTENDANT LA DÉCISION

### PLAN DE TRAVAIL 2006 DE LA SGDN



**Elizabeth Dowdeswell**  
Le mandat se poursuit

Pendant que le gouvernement du Canada se penche sur la réponse qu'il donnera au rapport d'étude de la SGDN, celle-ci se prépare à mettre en œuvre la décision.

« Nous sommes en période de transition, de dire la présidente de la SGDN, Elizabeth Dowdeswell. Pendant que le gouvernement examine la question, nous continuons de remplir nos obligations en vertu de la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire (LDCN)* et nous nous préparons à la prochaine phase de notre mandat, la mise en œuvre. »

La *LDCN* impose des responsabilités à la SGDN, notamment satisfaire aux exigences de compte rendu permanent au moyen de la présentation d'un rapport annuel qui est déposé au Parlement. (Voir La SGDN fait le point à l'intention du Parlement). De plus, pendant que le gouvernement poursuit son examen du rapport d'étude de la SGDN, celle-ci continue d'apporter un soutien sur demande, notamment par le biais de présentations.

L'une des exigences importantes que la SGDN doit remplir est de présenter des renseignements financiers détaillés sur la méthode de gestion que le gouvernement choisira. Des travaux préparatoires sont en cours cette année pour faire en sorte que la SGDN dispose des renseignements nécessaires sur le coût total, les garanties financières, les prévisions budgétaires, la formule pour les calculer et le montant du dépôt requis de la part des principaux propriétaires de déchets dans les fonds en fiducie qu'ils ont constitués pour financer la méthode retenue pour gérer les déchets de combustible nucléaire. Tous ces renseignements doivent être prêts pour le premier rapport annuel que la SGDN présentera après que le

gouvernement aura communiqué sa décision et seront soumis à l'examen et à l'approbation du ministre de Ressources naturelles Canada.

Entre-temps, le conseil d'administration et les entreprises membres examinent le cadre de gouvernance de la SGDN, ses politiques et ses procédures et les ressources dont elle aura besoin quand la mise en œuvre deviendra son mandat. L'organisation doit également s'assurer qu'elle dispose de l'expertise et des capacités nécessaires pour assumer ses nouvelles responsabilités élargies après la communication de la décision du gouvernement.

La SGDN maintient ses communications. Au cours de la période de transition, elle a l'intention de maintenir les rapports établis avec les nombreux groupes d'intérêts qu'elle a rejoints pendant son étude de trois ans. Le site Web est mis à jour régulièrement et la SGDN continue de répondre aux demandes de réunions et de présentations.

La période de transition constitue une occasion de faire le bilan des leçons apprises au cours de l'étude. L'organisation passe en revue ses activités et ses outils d'engagement public, y compris son site Web, pour déterminer lesquels seraient les plus utiles pendant la mise en œuvre. Le Conseil consultatif apporte son aide à la SGDN dans le cadre de cet examen.

L'élaboration du processus de sélection d'un site et des autres activités de mise en œuvre ne commencera que lorsque le gouvernement aura fait part de sa décision. Entre-temps, la SGDN a beaucoup à apprendre des expériences vécues dans la sélection de sites et l'exploitation d'installations nucléaires et d'autres grands projets au Canada et à l'étranger. L'examen en cours des pratiques exemplaires permettra à l'organisation de procéder avec célérité et assurance à la mise en œuvre de la méthode choisie par le gouvernement pour gérer à long terme le combustible nucléaire irradié.

« L'ensemble de notre travail au cours de la période de transition nous aidera à développer et à maintenir la base que nous construisons pour la mise en œuvre, précise M<sup>me</sup> Dowdeswell. Nous voulons amorcer sans délai la deuxième phase de notre mandat quand le gouvernement aura communiqué sa décision. » ■

## DIALOGUE AUTOCHTONE

### TABLES DE CONCERTATION

Le dialogue permanent entre la SGDN et les peuples autochtones contribue à ériger les assises essentielles à une relation positive à long terme. Le plan de travail 2006 de la SGDN prévoit la tenue de deux tables de concertation autochtones importantes.

La table de concertation sur les communications, notamment, vise à permettre à la SGDN de comprendre la meilleure façon d'élaborer, de maintenir et d'améliorer de façon continue les communications bilatérales avec les collectivités, les aînés et les jeunes autochtones. L'autre table examinera les méthodes de gestion novatrices des ressources naturelles issues de l'évolution du rôle des peuples autochtones. La SGDN veut se familiariser avec cette expérience et en tirer des enseignements qui pourraient être appliqués à la gestion à long terme du combustible nucléaire irradié.

À la suite du succès remporté l'an dernier, un Forum des aînés sera de nouveau organisé plus tard cette année pour passer en revue les leçons issues des tables de concertation et d'une série de dialogues communautaires locaux. Les jeunes participants, qui sont nommés par les aînés, seront invités à prendre part à leur propre dialogue la veille du forum plénier. Les rapports des tables de concertation et du Forum des aînés seront affichés au fur et à mesure à l'adresse [www.nwmo.ca](http://www.nwmo.ca). ■

**LA SGDN A RECOMMANDÉ LA GESTION ADAPTATIVE PROGRESSIVE POUR LES RAISONS SUIVANTES :**

- Elle engage la présente génération à faire les premiers pas pour gérer le combustible nucléaire irradié que nous avons produit.
- Elle tient compte du fait qu'il ne serait pas prudent à long terme de se fier seulement à un système de gestion humaine, lequel serait vulnérable à des changements dans les institutions et dans la gouvernance au fil des années.
- Sa conception et son processus satisferont à des normes rigoureuses en matière de sûreté et de sécurité.
- Elle prévoit des points de décision précis en cours de route, ce qui apporte la flexibilité voulue pour l'adapter à l'expérience vécue et aux changements sociaux.
- Elle offre un choix véritable en adoptant un processus de financement empreint de conservatisme et en permettant un transfert de capacité d'une génération à l'autre.
- Elle favorise l'acquisition continue de connaissances, permettant ainsi d'apporter des améliorations à l'exploitation et au concept qui renforceraient la performance et réduiraient les incertitudes.
- Elle permet d'acquérir la confiance dans la technologie et les systèmes auxiliaires avant d'en arriver à la phase finale.
- Elle offre une capacité de stockage à long terme viable, sûr et sécuritaire, accompagnée de la possibilité de récupérer le combustible irradié jusqu'à ce que les générations futures décident qu'elles peuvent fermer le dépôt.
- Elle permet la surveillance continue et la prise de mesures d'urgence en cas d'événements imprévus, qu'ils soient d'origine naturelle ou humaine.
- Elle est fondée sur les valeurs et sur l'éthique et continuera d'engager les citoyens en permettant à la société de juger s'il y a suffisamment de certitude pour passer à chacune des étapes suivantes. ■

...suite de la page 1

**LA STRATÉGIE DE GESTION DES DÉCHETS DU CANADA**

responsabilité de la politique, de la surveillance et de la réglementation et, aux propriétaires des déchets, la responsabilité du financement et de la gestion des déchets.

Comparant le Canada à la Finlande et à la Suède, deux pays qui ont des cadres stratégiques identiques et qui obtiennent le plus de succès, M. Nash conclut que le gouvernement du Canada a adopté le bon cadre stratégique en 1996. « Dans d'autres pays où le gouvernement est responsable des programmes de dépôt, on constate que l'approche adoptée n'obtient pas autant de succès », dit-il.

Parmi les autres éléments importants d'une stratégie efficace mentionnés par M. Nash, on

note un bon bilan en matière d'entreposage provisoire, une réglementation efficace, la capacité financière d'éviter de refiler les coûts aux générations futures, la meilleure technologie qui soit, la capacité industrielle de construire des installations de gestion viables et, point encore plus important, une culture d'engagement public caractérisée par l'ouverture et la transparence.

M. Nash conclut que le Canada a une stratégie bien définie. « Nous avons fait des progrès importants et nous avons érigé les assises du succès à long terme », a-t-il dit.

Le texte complet de l'allocation de M. Nash est disponible à [www.nwmo.ca/speeches](http://www.nwmo.ca/speeches). ■

**LANGUES AUTOCHTONES  
TRADUCTION DES RÉSUMÉS**

Le résumé du Rapport d'étude final « Choisir une voie pour l'avenir » est maintenant disponible en plusieurs langues autochtones; il a été traduit en effet en cri, ojicri, ojibwa, inuktitut, passamaquody, malecite, dene et mi'kmaq.

Au cours de l'étude menée par la SGDN, plus de 2 500 Autochtones ont participé à des dialogues sur l'avenir de la gestion du combustible nucléaire irradié du Canada. Les activités ont été conçues et mises en œuvre par 14 organisations autochtones nationales, régionales et locales. Chaque processus était différent puisqu'il était organisé en fonction des besoins et des préoccupations des personnes représentées. Les rapports émanant de tous les dialogues ainsi que les différentes traductions du résumé du Rapport d'étude final sont disponibles sur le site Web de la SGDN :

[www.nwmo.ca/aboriginaldialogues](http://www.nwmo.ca/aboriginaldialogues). ■



Résumé du Rapport en ojicri